

ANNEXE

II

*Le Secrétaire d'État de la Finlande
à l'Ambassadeur du Canada*

(TRADUCTION)

Excellence,

Helsinki, le 8 juin 1984

J'ai l'honneur d'accuser réception de la Note n° 10 du 8 juin 1984 de Votre Excellence, dont le texte français se lit comme suit:

«(Voir la Note canadienne du 8 juin 1984)»

J'ai l'honneur de confirmer que les propositions contenues dans la Note de Votre Excellence agréent au Gouvernement de la Finlande.

J'ai donc l'honneur de confirmer que le Gouvernement de la Finlande accepte votre proposition et que la Note de Votre Excellence et la présente réponse constituent entre nos deux Gouvernements, une interprétation convenue de l'Accord qui prendra effet à la date de cette Note.

Veillez agréer Excellence, l'assurance de ma très haute considération.

Le Secrétaire d'État,
MATTI TUOVINEN

Son Excellence Monsieur A.W.J. Robertson,
Ambassadeur du Canada,
Helsinki.